Follin,

uy de Chauliac

CONFÉRENCES HISTORIQUES

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

GUY DE CHAULIAC

PAR

LE Dr FOLLIN

Agrégé de la Faculté de médecine, chirurgien de l'hôpital Cochin.

LEÇON FAITE LE 22 MAI 1865

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

1865

Extrait de la Revue des cours scientifiques

GUY DE CHAULIAC

MESSIEURS,

J'ai choisi pour sujet de cette conférence un chirurgien du XIVe siècle, à qui revient l'honneur d'être le premier écrivain classique de la chirurgie française, et dont le livre, plus ou moins modifié, a eu ce rare privilége, abrogé je crois depuis lors, de rester pendant près de quatre siècles dans l'enseignement de nos écoles.

Guy de Chauliac écrivait en 1363 l'ouvrage qui est son principal titre de gloire, et au milieu du XVIIIe siècle, Laurent Verduc publiait encore, à l'usage des jeunes aspirants en chirurgie, un abrégé de ce livre remarquable.

Ces *guidons* (car c'est ainsi que par un mauvais jeu de mots on appelait alors ces abrégés-là) furent dans les mains des étudiants jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et il a presque fallu la révolution française pour faire disparaître, avec beaucoup d'autres autorités du moyen âge, l'autorité déjà bien affaiblie de maître Guy de Chauliac.

Nous avons peu de renseignements sur la vie du grand chirurgien dont je dois vous parler aujourd'hui. Cela tient sans doute au faible développement de la culture

littéraire à cette époque. La *Légende dorée* inscrivait bien la vie de quelques saints obscurs, mais qui aurait songé à écrire celle d'un pauvre chirurgien? Tout ce que nous connaissons de lui, c'est par lui que nous l'avons appris; toutefois, en lisant avec attention sa *Grande chirurgie*, nous savons à peu près où il a étudié la médecine, quels ont été ses maîtres, dans quelles villes il a exercé sa profession, quelle était sa pratique, quels étaient ses préjugés et ses qualités professionnelles; enfin, hormis quelques dates, nous possédons presque tout ce qui permet de juger la carrière scientifique d'un homme.

Guy, c'était un nom assez commun à cette époque, est né dans les montagnes du Gévaudan, au petit village de Chauliac, du diocèse de Mende. Son origine est très-obscure. On a supposé qu'il pouvait bien provenir d'une famille de proscrits de la fin du XIIIe siècle, et voilà ce qui a donné lieu à cette assertion assez peu solidement établie : Montpellier appartenait alors aux rois d'Aragon, et l'un de ces rois, Pierre II, exila un jour à perpétuité, en confisquant tous leurs biens et leurs droits, un bon nombre de bourgeois de Montpellier, parmi lesquels se trouvait un *magister Guido*, dont on a fait l'ancêtre de Guy de Chauliac. Mais tout cela n'est qu'une hypothèse et n'a rien de sérieusement démontré.

Notre chirurgien fit ses humanités dans le collége de la cathédrale de Mende, qui jouissait alors, parmi les écoles ecclésiastiques du royaume, d'une certaine célébrité. Peyrilhe assure, mais je ne sais d'après quel document, qu'il était déjà clerc et avait au moins vingt-cinq ans en 1325. Quoi qu'il en soit, on peut, sans trop se tromper, rapporter aux dernières années du XIIIe siècle la naissance de Guy de Chauliac.

Il paraît avoir commencé ses études médicales à Toulouse, mais il vint bientôt à Montpellier qu'il appelle en maint passage de son livre « notre commusne escole

de Montpellier ». Le plus célèbre de ses maîtres y fut Raymond de Molieres que nous trouvons plus tard, en 1338, chancelier de l'université.

Guy de Chauliac a toujours gardé un bon souvenir de cette école de Montpellier. C'était alors un centre brillant d'études médicales; les manuscrits grecs et arabes abondaient dans la bibliothèque de la Faculté, et le jeune étudiant du XIVe siècle, profitant de ces précieux documents, sut les utiliser pour ces travaux d'érudition qui devaient un jour se condenser si bien dans son livre. Mais l'enseignement oral de la chirurgie n'y était pas très-florissant, car en cherchant bien parmi les professeurs, on ne trouvait guère à citer qu'un fils de Lanfranc, un chirurgien assez obscur, du nom de Bonnet. Cette différence entre le nom du père et celui du fils doit vous étonner, mais elle s'explique facilement. Lanfranc était clerc et voué au célibat; malgré cela il eut, vous le devinez, quelques faiblesses, et son fils ne porta pas son nom; c'était, du reste, chose assez commune alors chez les clercs, et en Italie une loi avait même réglé la position civile des enfants naturels nés dans ces conditions.

Il y avait encore pour les étudiants d'autres attraits que des manuscrits dans cette école du XIVe siècle; les élèves en médecine et en droit organisés en corporations, comme dans certaines universités allemandes de nos jours, se livraient à beaucoup de joyeusetés, et avaient même élu pour présider à leurs fêtes un *roi des étudiants*. Mais sous sa royauté, les banquets assaisonnés de discours, de comédies et de drames se succédaient si rapidement qu'on fut obligé de supprimer ce pouvoir trop joyeux. Malgré tout ce qui pouvait le retenir à Montpellier, Guy de Chauliac s'aperçut de l'insuffisance de l'enseignement chirurgical et se décida à aller étudier l'anatomie et la chirurgie dans la plus célèbre des écoles italiennes de ce temps-là, à Bologne.

Dès le XIIIe siècle, les étudiants en médecine et en droit avaient pris l'habitude de quitter leur pays pour se rendre aux écoles italiennes, si florissantes alors, de Bologne, de Padoue et de Florence. Au XIVe siècle, malgré les troubles politiques qui avaient considérablement nui à ces écoles célèbres, cet usage des voyages avait persisté, et au XVIe siècle il s'était encore conservé, car Rabelais nous apprend que « les jeunes gens studieux » et amateurs de pérégrinités étaient toujours, à son » époque, convoiteux de visiter les gens doctes, anti- » quités et singularités d'Italie ». Les étudiants, en général peu riches, mais ardents au travail et désireux de s'instruire, ne craignaient pas d'entreprendre de longs et pénibles voyages pour recueillir la science de la bouche de maîtres célèbres; ils allaient au-devant de l'enseignement oral avec le même empressement que vous mettez aujourd'hui à chercher l'enseignement écrit dans les livres de vos maîtres.

Guy de Chauliac partit donc pour Boulogne et y reçut un enseignement anatomique qui ne devait être développé que longtemps après à Montpellier, et un enseignement chirurgical tout empreint encore de l'esprit des arabistes, de Roland, de Brunus, de Théodoric, de Guillaume de Salicet et de Lanfranc. L'école chirurgicale de Bologne était très-célèbre depuis le XIIIe siècle. La médecine était aussi en grand honneur dans cette ville, car les Bolonais avaient exempté de tout impôt un de leurs professeurs, Thaddæus de Bologne, dont les écrits et les commentaires oraux avaient facilité la lecture d'Hippocrate.

Tandis qu'à Montpellier l'enseignement anatomique était presque tout entier dans les livres, et qu'à Paris le chirurgien Henri de Mondeville ajoutait seulement à ses descriptions anatomiques, d'ailleurs assez naïves, quelques figures fort incomplètes, à Bologne on disséquait

des cadavres humains pour des leçons publiques d'anatomie. C'est en 1315 que Mondini de Luzzi, professeur à Bologne, commença à disséquer publiquement, pour la première fois, deux cadavres de femme, et son livre est un manuel anatomique qui a duré dans les écoles jusqu'à la fin du XVIe siècle. L'exemple donné par l'université de Bologne fut bientôt suivi par les autres universités, et chaque année on se mit à disséquer et à décrire, d'après Mondini, un ou deux cadavres humains. Guy de Chauliac eut pour maître en anatomie à Bologne Nicolas Bertrucci, et il nous indique même quel était l'ordre des leçons suivi par ce professeur. « Ayant situé le corps mort sur un banc, il en faisait quatre leçons : en la première était traité des membres nutritifs, parce que plus tôt ils se pourrissent; en la seconde, des membres spirituels; en la troisième, des membres animaux; en la quatrième, on traitait des extrémités. »

En quatre leçons toute l'anatomie ! Que diriez-vous, messieurs, si vous en étiez réduits là? Cependant un jour viendra peut-être où vous serez obligés d'étudier toute votre anatomie sur un ou deux cadavres, si des obstacles, nés le plus souvent de l'esprit du moyen âge, viennent, comme nous le voyons aujourd'hui, diminuer de jour en jour le nombre des sujets consacrés à vos études anatomiques.

Mais on ne se bornait point à disséquer des cadavres frais, et Guy de Chauliac nous apprend qu'on faisait aussi «l'anatomie des corps desséchés au soleil, ou consumés en terre, ou fondus en eau courante ou bouillante»; enfin, qu'on étudiait aussi l'anatomie sur les singes et les pourceaux.

On disséquait à Bologne, malgré les décrets des papes contre les dissections, et en particulier malgré l'anathème dont Boniface VIII avait menacé quiconque mutilerait des cadavres humains sous prétexte de les em-

baumer. Mais on a toujours remarqué, messieurs, que les prescriptions des papes étaient moins suivies au voisinage de la papauté que dans des contrées plus éloignées d'elle. On n'est point prophète dans son pays, et ce qui se passait à cette époque à Bologne en est une excellente preuve. On continua donc à y disséquer, sans tenir compte des anathèmes de Boniface VIII, tandis qu'à Montpellier il fallut qu'un édit de Charles V (1376) autorisât les dissections.

Guy de Chauliac ne recueillit pas seulement en Italie des connaissances anatomiques précieuses pour son époque, il reçut aussi à l'école de Bologne l'écho d'un enseignement chirurgical illustré au siècle précédent par des hommes dont l'influence a été des plus favorables à la renaissance de la chirurgie en Europe. Il avait étudié les anciens, grecs et arabes, à Montpellier, il était donc bien préparé à recevoir l'enseignement de ceux qu'on appelait alors les modernes.

Mon excellent ami M. Verneuil, dans le coup d'œil rapide qu'il a jeté sur le mouvement de la chirurgie en Europe, du XII[e] au XVIII[e] siècle, vous a déjà signalé l'état florissant des écoles italiennes au commencement du XIII[e] siècle; je dois vous en dire aussi quelques mots, car nous trouvons là les précurseurs de Guy de Chauliac.

L'école de Salerne jeta la première un vif éclat. Bologne vint ensuite, et c'est dans l'université de cette ville que la chirurgie brillait surtout dans les années qui ont précédé l'arrivée de Guy de Chauliac en Italie.

L'école de Bologne recueillit d'abord parmi ses professeurs deux Salernitains. Le premier fut Roger de Parme, élevé à l'école de Salerne, écrivain peu original, mais qui sut résumer avec précision les leçons d'un maître qui nous est resté inconnu. Sans citer aucun auteur, Roger a fourni à l'Italie un livre qui a fait loi pen-

dant longtemps. Vint ensuite un autre Salernitain, maître Roland, qui professa à Bologne et y publia, en 1264, cent ans avant le livre de Guy de Chauliac, une chirurgie qui n'est que la copie du livre de Roger, auquel il ajouta toutefois quelques notes et des citations empruntées aux *Aphorismes* d'Hippocrate, aux livres de Galien à Glaucon, et aux traités d'Avicenne.

Mais les véritables chirurgiens de l'école de Bologne au XIIIe siècle sont Hughes de Lucques, Brunus et Guillaume de Salicet. Hughes de Lucques était praticien plutôt qu'écrivain ; mais sa pratique nous a été rapportée par Théodoric, dont l'érudition était grande. Brunus fut homme d'étude plutôt que praticien, et, au moment où il achevait, en 1252, sa *Grande chirurgie*, il connaissait déjà les aphorismes d'Hippocrate, Constantin l'Africain, Galien et tous les auteurs arabes apportés alors en Italie, comme Rhazès, Avicenne, Ali-Abbas et Albucasis.

Le plus célèbre de tous ces chirurgiens italiens du XIIIe siècle, c'est assurément Guillaume de Salicet, qui, dans sa vieillesse, en 1275, écrivit sa *Chirurgie* et professa pendant quatre ans à Bologne. C'était un médecin lettré qui pratiquait la chirurgie. Il ne cite guère que Galien et les Arabes, mais il se plaît à parler souvent d'après son expérience personnelle, qui était grande, car il avait suivi les armées et pratiqué dans plusieurs villes d'Italie où on l'appelait pour des cas graves.

Au moment où Guy de Chauliac arriva à Bologne, l'université était malheureusement agitée par les troubles politiques qui désolaient alors l'Italie, mais il y trouva encore un enseignement puisé dans les écrits des chirurgiens célèbres dont je viens de parler et qui étaient morts depuis peu d'années seulement. Son maître en chirurgie paraît avoir été un certain Albert de Bologne. Il nous est peu connu scientifiquement ; nous sa-

vons seulement qu'il jouissait dans la ville d'une grande réputation. Boccace le fait même figurer dans une des nouvelles de son Décaméron; mais c'est pour prouver sans doute que, si à l'âge avancé où il était arrivé, on peut encore commenter utilement les aphorismes d'Hippocrate, on se mêle avec moins de succès aux propos joyeux d'une assemblée de femmes galantes.

Bologne était aussi, au moment où Guy de Chauliac y vint, le centre d'un grand mouvement de pratique médicale et chirurgicale. Il y avait des chirurgiens opérateurs, comme Péregrin et Mercadant; on y voyait une nuée de spécialistes pour les yeux, les oreilles, les plaies etc.; il y avait aussi des médecins dont la réputation s'étendait au loin, comme Tossignano qui fut appelé près de Henri de Castille qu'il guérit, et qui le renvoya à Bologne *magno donatum auri pondere*, dit la légende. Le fait est assez rare ; mais il faut croire que la légende n'a pas menti.

Nous aurons l'occasion de voir plus tard quelles connaissances étendues Guy de Chauliac rapporta de son voyage à Bologne. Il cite très-souvent les chirurgiens italiens, il en cite même un certain nombre qui ne nous sont plus connus aujourd'hui. Mais suivons-le encore dans sa vie errante d'étudiant : il quitte Bologne et vient à Paris.

Les hommes les plus instruits de l'époque auraient cru qu'il manquait quelque chose à leur éducation s'ils ne se fussent mêlés à la foule des étudiants de Paris, si nombreux, dit-on, que dans une procession de l'université, le recteur, marchant en tête, entrait dans la basilique de Saint-Denis lorsque la fin de la procession était encore aux Mathurins.

C'est un remarquable spectacle de voir au milieu du XIVe siècle, cette multitude d'étudiants, qui viennent à travers la guerre, la peste et tous les fléaux, chercher la science dans cette grande université de Paris; ils

viennent de tous les pays, et, se retrouvant plus tard sur les champs de bataille, souvent dans des rangs ennemis, ils se reconnaissent à ces mots : *Nos fuimus simul in Garlandia* (Nous étions ensemble dans la rue Galande, centre, à cette époque, du quartier des études).

Nous savons que Guy de Chauliac vint à Paris, car il nous a raconté qu'il y fut, malgré lui, opéré d'un cor au pied par un cordonnier, qui suivait en cela un procédé d'Henri de Mondeville, procédé très-douloureux et dont on doit sûrement garder le souvenir, car après avoir excisé le cor, on laissait tomber à sa surface une goutte de soufre bouillant, à travers un trou fait à une plaque de cuivre qui servait à limiter l'écoulement du caustique.

Mais si nous savons que Guy de Chauliac vint à Paris, nous ignorons tout à fait à quelle date il fit ce voyage. Au moment où il y vint, Lanfranc et Henri de Mondeville n'existaient probablement plus, et l'enseignement chirurgical, qui brillait sous Lanfranc, avait beaucoup décliné.

Lanfranc, chassé de Milan à la fin du XIIIe siècle par un Visconti qui trouvait notre chirurgien trop guelfe, c'est-à-dire trop libéral et trop national, Lanfranc vint à Paris et y fit avec éclat, vers 1295, quelques leçons ; en 1296 il publia sa *Grande chirurgie*, mais il ne paraît pas avoir survécu longtemps à cette publication, car vers 1306, un autre chirurgien de Paris, Henri de Mondeville en parle comme s'il était mort. Lanfranc était un érudit qui connaissait les chirurgiens de l'antiquité, les Arabes et les chirurgiens italiens inconnus encore à l'école de Paris ; son trop court enseignement en France ne put qu'être fort utile ; il apportait à Paris toute la science italienne et, quoique clerc, il s'élevait énergiquement contre l'abandon des opérations par les chirurgiens lettrés qui, parce qu'ils étaient clercs, commençaient à avoir horreur du sang versé autrement que pour le triomphe de

l'Église; il allait même jusqu'à dire que s'ils abandonnaient les opérations, c'est qu'ils ignoraient la manière de les faire; enfin il proclamait qu'on ne saurait être bon médecin si l'on n'a aucune idée des opérations chirurgicales, et qu'un chirurgien n'est rien quand il ignore la médecine.

La chirurgie parisienne ne fournit pas grand'chose à Guy de Chauliac, si l'on en juge par le silence qu'il garde sur elle; d'ailleurs il resta peu de temps à Paris, puis il alla exercer la chirurgie à Lyon, et revint à Montpellier où il prit, dit-on, le bonnet de docteur, et selon Astruc, y professa même. Mais nous n'avons pas de preuves directes sur ce dernier point, et nous savons qu'on ne doit pas se fier absolument à toutes les assertions d'Astruc.

Si nous ne sommes pas certains que Guy de Chauliac ait professé la chirurgie à Montpellier, nous savons qu'il y connaissait les praticiens les plus en renom, maître André, qui tentait la cure radicale des hernies par les caustiques, maître Pierre qui, par ce moyen, eut trente guérisons dont Guy de Chauliac fut témoin, puis maître Arnaud, maître Claude, etc. Il n'est pas jusqu'aux barbiers de Montpellier dont Guy de Chauliac n'ait mis à profit la pratique.

Notre chirurgien avait fini ses pérégrinités, comme disait Rabelais, au moment où montait sur le trône pontifical, à Avignon, Clément VI. Depuis le commencement du XIVe siècle, la papauté, pour des causes que vous savez aussi bien que moi, s'était établie à Avignon avec Clément V (1305) et y était devenue le centre d'un certain mouvement littéraire et le rendez-vous de quelques médecins exilés d'Italie par les discordes civiles très-fréquentes alors dans la péninsule. Guy de Chauliac fut médecin, chapelain commensal et lecteur de la

chapelle du pape Clément VI, qui prit la tiare à Avignon, en 1342.

C'est, paraît-il, chose difficile de conserver comme médecin la confiance des papes. Au moyen âge on courait même parfois le danger d'être mis à mort, comme ce Jean d'Amont, médecin-barbier du pape Jean XXII; il fut accusé d'avoir attenté à la vie du pape par ces sortiléges magiques qui consistaient en petites images de cire que le criminel perçait en certains endroits de coups d'épingle pour produire des lésions mortelles sur sa victime. Cette accusation était chose grave alors. Guy de Chauliac ne courut pas d'aussi grands dangers que Jean d'Amont, mais il fut en butte, comme les autres médecins de Clément VI, aux attaques violentes et réitérées d'un homme que ses habitudes galantes ne font pas tout d'abord soupçonner de sentiments de haine. Vous connaissez Pétrarque comme le chantre passionné de Laure, comme un des poëtes nationaux de l'Italie au XIVe siècle, vous le connaissez peut-être aussi comme l'érudit qui cherche avec une ardeur fébrile les vieux manuscrits et copie de sa main un manuscrit de Quintilien, mais vous le connaissez peut-être moins comme un ennemi acharné des médecins en général et de ceux de Clément VI en particulier.

Il y eut dans l'antiquité deux hommes qui vouèrent aux médecins une haine profonde : ce furent Caton et Pline. Pline allait même jusqu'à dire que nous avions contribué à détruire la république romaine, qui, privée de médecins pendant 600 ans, n'avait jamais été si florissante.

Pétrarque tient dignement sa place à côté de Caton et de Pline; il raconte sur les médecins tous les radotages que vous entendrez encore circuler dans le monde. Il prétend, et je cite textuellement, que les médecins font des expériences sur les hommes, et qu'à force de tuer ils se perfectionnent dans l'art de guérir; que dans une consultation, le second médecin qui parle serait

honteux de parler comme le premier, etc.; puis passant du général au particulier, il écrit à Clément VI, malade de quelque affection des jambes : « Qu'il serait » sur pied depuis longtemps, s'il n'avait pas autour de » lui une troupe de médecins qu'il regarde comme » la peste des gens riches. » Enfin, peu écouté d'abord par le pape, il lui fait dire, comme dernier avertissement, d'avoir soin de se rappeler l'épitaphe qu'un empereur romain, Adrien, je crois, avait fait mettre sur son tombeau : *Turba medicorum perii.*

Ces attaques violentes de Pétrarque excitèrent un peu la bile des médecins de Clément VI et l'on chercha à trouver le poëte en défaut sur quelque point. La chose n'était pas très-difficile, car Pétrarque, qui jouait un peu le rôle d'entremetteur politique entre l'Italie et la papauté, prêta plus d'une fois le flanc à la critique. On a dit qu'il suffit de deux lignes d'un homme pour l'accuser et le faire pendre. Ces deux lignes on les trouva dans une lettre où Pétrarque disait « qu'il serait beau, qu'il serait grand d'être assis à la fois sur le trône de César et sur le siége de saint Pierre. »

Au moment où la papauté voulait se consolider à Avignon, la phrase était au moins maladroite, et l'on reprocha vivement à Pétrarque d'avoir insinué que le saint-siége ne pouvait être ailleurs qu'à Rome. Nous n'avons point le document qui contient l'accusation portée contre Pétrarque, mais nous savons par la réponse du poëte que des médecins le rédigèrent; on a même prétendu que Guy de Chauliac était l'auteur de cet écrit, et que c'est lui que Pétrarque, dans une de ses lettres, appelle tout crûment « le vieil édenté né dans les montagnes ». Pour comprendre la possibilité de cette allusion, il faut se rappeler que Guy de Chauliac avait vu le jour dans les montagnes du Gévaudan. Mais les meilleures querelles finissent toujours par s'éteindre, et

Pétrarque crut s'être suffisamment défendu en déclarant « qu'il ne croyait pas que les pronostics d'Hippocrate » pussent apprendre à ses disciples ce qui se passe dans » son âme ».

Malgré toutes les fausses accusations de Pétrarque, Guy de Chauliac ne perdit point la confiance de Clément VI, et nous le retrouvons auprès de ce pape dans cette fameuse *peste noire* de 1348 dont il nous a tracé un si simple et si sombre tableau. Après la mort de Clément VI (1352), il resta médecin d'Innocent VI (1352-1362) et vit le retour de la peste à Avignon en 1360. Enfin sous Urbain V, son ami, il mit au jour, en 1363, son livre de chirurgie qu'il a écrit, selon ses propres expressions, pour le *soulas de sa vieillesse;* il avait, dit-on, 63 ans. A partir de ce moment, nous ne savons plus rien de l'histoire de maître Guy de Chauliac et nous ignorons tout à fait la date de sa mort.

Je vous ai parlé, messieurs, peut-être un peu longuement de l'homme, mais pour vous faire bien comprendre son œuvre, j'ai tenu à vous montrer quelle avait été son éducation chirurgicale, à quelles sources il avait puisé et comment, après être devenu un érudit à Montpellier, il était allé compléter ses études à Bologne où avaient brillé au XIII[e] siècle les plus illustres arabistes. On interprète d'autant mieux les doctrines d'un homme qu'on connaît plus exactement les milieux où il a successivement vécu et la manière dont les questions étaient posées à l'époque où il vivait.

Vous venez de voir se dérouler devant vous la vie de l'homme, examinons maintenant son œuvre. Je dis son œuvre, car il ne nous reste guère que sa GRANDE CHIRURGIE et un formulaire que l'on connaît encore sous le nom de *Chirurgia parva Guidonis*. Il est certain toutefois qu'il a composé d'autres ouvrages dont les titres seuls nous sont connus; c'est d'abord un *Traité sur l'astrologie ou*

l'astronomie, dont il ne nous reste plus un seul manuscrit authentique, car il ne paraît pas prouvé que le manuscrit dont Hœnel et après lui M. Malgaigne ont parlé existe encore dans la bibliothèque d'Avignon et soit l'œuvre de Guy de Chauliac. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucune incertitude sur l'existence du livre mentionné deux fois par Guy lui-même au chapitre v de la doctrine 2 du traité II, et à la doctrine 1 du traité VII.

La publication d'un livre d'astrologie au XIVe siècle, même par un médecin attaché à la cour des papes, n'a rien qui doive nous étonner. L'alchimie, la magie, l'astrologie, ont été les plaies les plus vives de la médecine au XIVe siècle; les astrologues avaient place à la cour, qui, à la fin du siècle, vers 1365, faisait venir de Bologne le père de la fameuse Christine de Pisan, Thomas de Pisan, pour composer des prophéties astrologiques à Charles V, et des philtres d'une autre espèce au duc de Bourgogne.

Mais le métier d'astrologue officiel n'était pas toujours sans danger. Un médecin d'un des papes avignonnais, de Jean XXII, en fit la triste expérience. On rapporte que Marie de Valois, duchesse de Calabre, obligea ce médecin, qui était Cecco d'Ascoli, à faire son horoscope et, chose plus dangereuse, celui de sa fille, la trop fameuse Jeanne de Naples; il prédit que l'une et l'autre se livreraient à la débauche, et cette prédiction assez réussie lui valut, avec quelques autres peccadilles et quelques dénonciations de ses confrères, d'être déféré à l'inquisition et brûlé à Florence en 1327. Il faut reconnaître, messieurs, que ce médecin était un excellent astrologue, mais un bien mauvais courtisan.

L'astrologie se montre à peine dans le livre de chirurgie de Guy de Chauliac. A propos de la fameuse peste de 1348, qui enleva tant de monde en Europe, et à Avignon

en particulier, il affirme seulement que « l'universelle » agente de cette peste fut la disposition de certaine con- » jonction des plus grands des trois corps supérieurs, Sa- » turne, Jupiter et Mars, laquelle avait précédé, l'an 1345, » le vingt-quatrième jour du mois de mars, au 14e degré » du Verseau. Car les plus grandes conjonctions signi- » fient choses merveilleuses, fortes et terribles, comme » changements de règnes, avénement de prophètes et » grandes mortalités. » Avouons, messieurs, que cette explication, très-innocente de la peste, était bien préférable à celle qui conduisait à brûler les juifs accusés d'avoir empoisonné les fontaines.

Guy de Chauliac écrivit un *Traité sur la cataracte* pour le roi Jean de Bohême ; mais malgré cette consultation qui ne nous a pas été conservée, le roi ne recouvra point la vue, car c'est lui qui, à Crécy, tout aveugle qu'il était, fit lier son cheval à ceux de ses serviteurs pour se lancer dans la mêlée contre les bataillons anglais : « Il voulait, dit Froissart, être mené si avant qu'il pût frapper un coup d'épée. » On retrouva le lendemain son corps sur le champ de bataille.

Nous savons, et cela par Guy de Chauliac lui-même (Traité VI, doct. II, chapitre VII), qu'il a fait un *Traité sur la rompure* (la hernie), mais ce livre est encore perdu.

On lui attribue, d'après Josiam Simler, un *Lapidarius de conjunctione animalium ad se invicem ; de conjunctione herbarum ad se invicem ; de physiognomia*, et des *Consilia medica*. Mais tout cela est fort hypothétique et ne repose que sur des manuscrits d'une authenticité douteuse.

Il y a de Guy de Chauliac un *Formularium* que l'on connaît encore sous le nom de *Chirurgia parva Guidonis*, et qui se voit à la fin de quelques éditions latines de la *Grande chirurgie*, et en particulier à la fin de l'édition publiée à Venise par les Juntes, en 1546. C'est un as-

semblage de recettes sans importance sur la cure des blessures et des ulcères, et il se pourrait bien qu'elles eussent été rédigées dans la jeunesse de l'auteur avant son principal ouvrage.

Mais c'est dans ce dernier livre, qui fut d'abord intitulé *Inventarium, sive collectorium artis chirurgicalis medicinæ*, qu'est son plus grand titre de gloire. Plusieurs éditions latines ont modifié ce nom de l'ouvrage, qui plus tard fut désigné sous celui de *Chirurgia magna*, nom que Laurent Joubert a consacré par sa traduction française, aujourd'hui la plus célèbre.

Nous possédons des manuscrits latins, français, languedociens, de la *Chirurgie* de Guy de Chauliac, mais quel est le manuscrit original? C'est ce que nous ignorons. Il y a à la Bibliothèque impériale un beau manuscrit latin; on trouve à la bibliothèque du Vatican, si impénétrable à l'érudition moderne, un manuscrit languedocien qu'on a supposé être le manuscrit original, emporté par les papes de la bibliothèque d'Avignon à celle de Rome; enfin il existe à la faculté de médecine de Montpellier un manuscrit français in-folio sur papier. Son frontispice porte pour titre : *Collectanée de la partie chirurgicale en médecine, fait en l'an MCCCLXIII, par* Guillaume de CAVILLAC. Mais ce manuscrit, qu'on pourrait croire, par sa date, l'œuvre de Guy de Chauliac lui-même, n'est pas complet, et le nom de l'auteur est, comme vous le voyez, défiguré. Ainsi, de quelque côté qu'on examine la question, on y trouve des incertitudes. Peut-être Guy de Chauliac a-t-il écrit à la fois en latin et en langue vulgaire, comme le faisaient à cette époque quelques écrivains médicaux.

Si des manuscrits nous passons aux éditions que l'imprimerie nous a données dès son début, nous trouvons la plus ancienne en 1490, à Venise. Les Juntes, ces célèbres imprimeurs du XVI[e] siècle, ont aussi publié,

en 1546, dans leur fameuse collection des arabistes, une édition latine de Guy de Chauliac ; il y en a encore quelques autres.

Nous avons plusieurs traductions françaises du livre de Guy ; il y en avait une fort ancienne d'un auteur inconnu, mais la plus célèbre est celle que donna, à la fin du XVIe siècle, en 1585, Laurent Joubert, avec des annotations et des interprétations des termes par son fils, Isaac Joubert. Cette traduction a eu de nombreuses éditions. Guy de Chauliac a été aussi mis en français et commenté, à la fin du XVIIe siècle, par un chirurgien juré de Bordeaux, Simon Mingelousaux. Enfin il a été traduit en anglais et en espagnol, puis commenté et abrégé un grand nombre de fois, et réduit, sous le nom de *Guidon* ou de *Fleurs du grand Guidon*, à une sorte de catéchisme chirurgical par demandes et réponses. C'est ainsi que Laurent Verduc le donnait encore aux étudiants vers la moitié du XVIIIe siècle.

Je vous ai dit tout à l'heure qu'avant la traduction de Laurent Joubert, un des plus célèbres professeurs de la faculté de Montpellier au XVIe siècle, il existait déjà une traduction française. « Mais, dit Joubert, » elle était si lourde, si scabreuse, si grossière, si » barbare, si épineuse, qu'il n'y avait moyen de la corri- » ger. » J'ai bien, toutefois, quelques doutes à cet égard, car le manuscrit français, daté de 1363, qui appartient à la faculté de Montpellier, et qui peut nous donner une idée de cette ancienne traduction, n'est pas, comme l'a prétendu Joubert, si lourd et si barbare. N'y aurait-il pas eu là un peu de vanité jalouse? Laharpe assure qu'il n'y a pas de plus grande vanité que celle des traducteurs,

La traduction française d'un pauvre chirurgien par maître Laurent Joubert, professeur à la faculté de Montpellier, puis chancelier de l'université, médecin ordi-

naire des rois de France et de Navarre, fit presque scandale dans le monde des médecins et des chirurgiens clercs et lettrés pouvant lire le latin.

Les médecins disaient, c'est le fils du traducteur qui nous l'apprend dans une préface aux *annotations* faites pour la traduction de son père, que M. Laurent Joubert ne se devait point tant abaisser que de traduire du latin en français un livre de chirurgie, un Guy de Chauliac dont la vieille traduction traînait dans la boutique des barbiers, mais qu'il eût mieux fait de composer des livres de son imagination ou de traduire les œuvres des anciens, latins ou grecs. Ceux qui parlaient ainsi n'avaient guère raison, car nous connaissons les œuvres sorties de l'imagination de Laurent Joubert, et son *Traité du ris*, celui sur la *Réforme de l'orthographe*, son livre sur les *Erreurs populaires au fait de la médecine*, ne doivent pas tant nous faire regretter qu'il n'ait pas composé davantage de livres de son imagination.

Les chirurgiens, chose assez étrange, murmurèrent aussi contre la traduction française de Guy de Chauliac. Il y avait alors deux sortes de chirurgiens. Les uns, ayant eu l'heureuse chance d'être, comme on disait, nourris de bonnes lettres, savaient le latin; les autres, ignorant cette langue des lettrés, mais élevés dès l'enfance dans le métier de chirurgien, soit par leur père, soit par quelque maître en chirurgie, avaient souvent un bon esprit d'observation, opéraient bien, enfin formaient un ensemble de praticiens habiles auxquels nous avons dû parfois les plus précieuses conquêtes de la médecine opératoire.

Les chirurgiens latinisants dédaignaient l'œuvre de Guy et s'en tenaient seulement aux écrits d'Hippocrate et des anciens auteurs. Cependant on rapporte qu'ils lisaient parfois la *Chirurgie* de Guy de Chauliac en cachette, comme ayant honte de prendre quelque chose dans

l'œuvre d'un chirurgien. Mais il paraît certain qu'on se plaignait surtout de voir, par la traduction française, les recettes chirurgicales mises à la portée des barbiers et des chirurgiens qui ne savaient pas le latin. Ce n'était plus alors qu'une triste question de boutique.

Le fils de Laurent Joubert, Isaac Joubert, prit à ce propos la défense non des barbiers, qui ne savaient pas lire, mais de ces chirurgiens studieux, affectionnés à l'art de la chirurgie, qui, par malheur, n'avaient point été entretenus dès leur enfance aux écoles de grammaire et de bonnes lettres. Il montra de quelle utilité devait être pour eux la traduction de Guy de Chauliac.

D'ailleurs cet Isaac Joubert était un ami du progrès; il reconnaissait aux gens studieux le droit d'apprendre au moyen de bons livres qu'on publiait en langue vulgaire, et comme il était protestant, il se moquait de ceux qui lisaient, sans y rien comprendre, leurs patenôtres en latin. Il osait soutenir que les chirurgiens non latinisants pouvaient discourir, raisonner, disputer et consulter très-bien en français. J'ai bien aussi l'idée qu'Isaac Joubert n'était pas seulement un libéral en fait d'instruction chirurgicale, mais qu'il avait en toutes choses ce que quelques personnes appellent de nos jours la manie de la liberté, car dans la préface à laquelle j'ai fait allusion, il ne craint pas d'avancer que « pour l'abus, il ne faut » jamais condamner l'usage des bonnes choses, et que si » l'on voulait abolir tout ce de quoi on peut mal user, » il faudrait abolir tout ce qui est, car de tout on peut » abuser ».

Voilà des paroles qui montrent dans Isaac Joubert un de ces libéraux souvent cités du XVIe siècle : ne trouvez-vous pas avec moi, messieurs, que son langage serait encore assez avancé pour le nôtre?

C'est par de telles mains que la *Chirurgie* de Guy de Chauliac a été popularisée chez nous. Vous n'attendez

sans doute pas de moi une analyse détaillée de ce manuel qui n'a presque plus pour nous aujourd'hui qu'une valeur historique. Je vais seulement vous indiquer à grands traits la division de l'ouvrage.

La *Grande chirurgie* commence par ce que l'auteur appelle un *chapitre singulier*, résumé très-concis de l'histoire de la chirurgie, des doctrines qui régnaient au temps de Guy de Chauliac, enfin des qualités et des devoirs des chirurgiens. C'est assurément un des plus curieux passages de ce livre.

Viennent ensuite sept traités qui comprennent : 1° un *Traité d'anatomie ;* 2° le *Traité des apostèmes*, *exitures et pustules*, où se trouve décrite, à propos des apostèmes de la poitrine, la fameuse peste d'Avignon en 1348 et 1360; 3° le *Traité des playes*, un des meilleurs de l'ouvrage ; 4° le *Traité des ulcères*, où l'on voit décrites beaucoup d'affections qui ne se retrouvent plus aujourd'hui sous le même titre, telles que le cancer ulcéré, la fistule lacrymale, la fistule à l'anus, les aphthes de la bouche etc.; 5° le *Traité sur les fractures et les luxations*, bien inférieur, surtout pour les fractures en particulier, aux écrits d'Hippocrate sur le même sujet; 5° un traité composé sur les maladies autres que les précédentes, et qui rentrent plus ou moins dans le domaine chirurgical. La goutte, la ladrerie, beaucoup d'éruptions cutanées, la brûlure, les verrues, l'amputation des membres surnuméraires ou tombés en gangrène, la cataracte, la cure radicale des hernies, et la pierre, s'y trouvent décrites. Enfin le traité VII est consacré à un petit résumé de thérapeutique générale et à un abrégé de l'usage des médicaments suivant les parties. On connaît encore ce dernier traité sous le nom d'*antidotaire*.

Je n'analyserai pas devant vous ces différents traités; il me paraît préférable de vous montrer d'une façon

générale ce que fut Guy de Chauliac dans son œuvre et dans sa pratique.

Si vous voulez bien jeter les yeux sur les écrits de ces chirurgiens italiens du XIIIe siècle dont je vous parlais tout à l'heure, de Brunus, de Théodoric, de Roland, de Lanfranc, de Guillaume de Salicet, de Roger, vous verrez que ces livres sont uniquement consacrés à la chirurgie. Guy de Chauliac ne procède point ainsi. Persuadé, comme Galien, que le chirurgien qui n'est pas anatomiste ressemble « aux mauvais cuisiniers qui ne tranchent pas au niveau des jointures, mais brisent, cassent et déchirent les tissus sans méthode », il donne à l'anatomie la première place dans son livre. Il a fait des études pratiques sur le cadavre, et l'on s'en aperçoit bien vite à la façon dont il indique comment on doit s'y prendre pour étudier certaines régions du corps, les viscères du petit bassin par exemple ; comment il faut lier les intestins et soulever le mésentère pour ne point être gêné dans l'examen des organes abdominaux : aussi prenait-il en pitié les treize peintures par lesquelles Henri de Mondeville semblait montrer l'anatomie. Son bon sens le conduisait surtout vers les choses pratiques, et ne lui permettait point de faire grand cas en anatomie des distinctions stériles, comme celle des parties en chaudes, humides et sèches. « C'est là, dit-il, une haute mer sur » laquelle il n'est point permis au médecin de naviguer. »

Il n'y a aujourd'hui rien à apprendre pour nous dans la lecture du *Traité anatomique* de Guy de Chauliac ; mais je ne veux pas le quitter sans vous dire, à titre d'actualité, que notre anatomiste, quoique clerc, chapelain commensal et lecteur de la chapelle des papes, était un localisateur dans le cerveau des facultés de l'âme. Galien et quelques Alexandrins avaient déjà tenté ces localisations cérébrales ; Guy de Chauliac poursuivit cette idée. « Le cerveau, dit-il, a trois ventricules. Cha-

cun d'eux possède deux parties, et en chaque partie une vertu à son organe. A la première partie du ventricule antérieur est assigné le sens commun; à la seconde, l'imaginative; au ventricule du milieu, est située la pensive (*cogitativa*), et la raisonnante (*rationalis*); à celui de derrière, la mémoire et la recordation. » Mais, ce qui paraîtra plus étrange, c'est que cette idée des localisations cérébrales qu'on trouve aussi en germe dans le maître de notre chirurgien, dans Bertrucci, n'abandonne pas Guy de Chauliac dans la pratique. A propos des plaies du cerveau, il raconte qu'il a vu dans une plaie de tête sortir un peu de la substance cérébrale, *ce qui fut reconnu par l'offence de la mémoire*, et, dans l'exposé des signes des plaies de tête, il affirme qu'on perd la raison si la plaie est aux parties antérieures de la tête, et la mémoire si elle est aux postérieures.

Un siècle plus tard, dans ce livre que l'on connaît sous le nom de *Margarita philosophica*, et qui fut une des grandes encyclopédies du XV[e] siècle, on voit représentées sur une figure schématique ces différentes localisations cérébrales, telles que les avait définies Gùy de Chauliac. A cette époque, théologiens et médecins spiritualistes ne s'étaient pas encore réunis pour frapper de discrédit la phrénologie scientifique, qui renaît aujourd'hui et s'affirme avec les données plus exactes de la science moderne. Mais de l'anatomiste passons maintenant au chirurgien.

Ce qui frappe le plus dans l'étude de la chirurgie de Guy de Chauliac, c'est l'érudition. Il avait beaucoup lu et beaucoup profité de ses lectures dans les nombreux manuscrits que possédaient alors les facultés de Montpellier et de Bologne.

Il paraît n'avoir connu que les *Aphorismes* d'Hippocrate, et la chose est regrettable, car sur bien des points, sur les fractures et les luxations en particulier, sa chi-

rurgie est bien inférieure à la chirurgie hippocratique. Galien et les Arabes, dont il avait dix-huit auteurs, sont ses maîtres. Il ignorait l'existence des livres de Celse et d'Aétius, mais il connaissait le VIe livre de Paul d'Égine. Enfin, il s'était familiarisé avec les écrits des chirurgiens arabistes du XIIIe siècle, Brunus, Guillaume de Salicet, Henri de Mondeville, Lanfranc, Théodoric. Il cite à chaque instant ces auteurs, Galien près de neuf cents fois, Avicenne près de sept cents, et Hippocrate cent vingt fois. Il cite aussi assez souvent ses contemporains, qu'il avait vus opérer dans le midi de la France.

Lorsqu'il était attaché à la cour d'Avignon, il eut cette bonne fortune pour un érudit, de pouvoir étudier quelques livres de Galien, traduits par Nicolas Reggio, à la demande de Robert de Naples, et adressés en cadeau par ce roi au pape.

Guy de Chauliac ne se fait point de son livre une idée trop élevée, et reconnaît qu'il n'y a rien mis du sien. « La cause de ce commentaire, dit-il, n'a pas été faute » de livres, mais plutôt union et profit. Chacun ne peut » avoir tous les livres, et quand il les aurait tous, ce serait » fascherie de les lire entièrement. » On ne s'attendait guère à trouver dans la bouche d'un érudit ce dernier conseil.

Ce qui étonne dans le livre de notre chirurgien, c'est l'heureuse disposition des matériaux, l'admirable méthode qui, du commencement à la fin de l'ouvrage, n'a jamais abandonné l'auteur. Guy de Chauliac, ne cédant que le moins possible aux divisions scolastiques, eut l'art d'instruire les esprits communs en descendant à leur niveau. Les chirurgiens qui n'étaient pas nourris dans les lettres latines et grecques, les barbiers qui opéraient comme eux, se souciaient fort peu des théories galéniques et des divisions scolastiques, mais ils étaient heureux de trouver dans Guy de Chauliac une clarté d'ex-

position qui devait satisfaire les intelligences les plus vulgaires. Quand Guy de Chauliac, par exemple, trace les indications de l'ouverture d'un abcès, il le fait dans un langage concis et d'une admirable lucidité. Je vous demande la permission de vous citer ce passage de son livre comme un exemple du genre : « Il faut, dit-il, tenir » compte de sept indications : la première est que la » section soit faite au lieu de la matière ; la seconde, » qu'elle soit faite au plus bas lieu ; la tierce, qu'elle soit » faite suivant les rides et comme vont les muscles ; la » quatrième, qu'on garde les nerfs et les veines autant » qu'il sera possible ; la cinquième, qu'on ne sorte pas » soudain toute la matière, principalement aux grandes » exitures ; la sixième, qu'on traite le lieu avec le » moins de douleur possible ; la septième, qu'après » l'ouverture, le lieu soit mondifié, incarné et conso- » lidé. »

Voilà d'excellents conseils ; ils profitèrent surtout à ces plébéiens de la chirurgie, qui, sans tonsure et sans lettres, devinrent des chirurgiens illustres, comme Paré, et d'habiles opérateurs comme Franco.

Guy de Chauliac pensait que les chirurgiens devaient pratiquer eux-mêmes les plus petites opérations, et il n'en exceptait pas l'extraction des dents. Il ne repoussait pas, comme beaucoup de chirurgiens du XIIIe siècle, les opérations par l'instrument tranchant, et dans plus d'un cas il donna la préférence au bistouri sur le caustique, pour enlever des tumeurs, des ganglions altérés, restes de ces écrouelles que la main des rois de France ne parvenait plus à guérir. Il approuvait avec Avicenne la trachéotomie dans une certaine forme d'esquinancie ; il conseillait de traiter le goître par les caustiques. Dans l'ascite, après avoir employé les purgatifs, les diurétiques et la sudation par les étuves, il proposait, sous l'autorité d'Albucasis, d'Ali-Abbas, d'Avicenne, d'ouvrir

le ventre à trois doigts sous le nombril, en déplaçant la peau en haut par un pli, de façon que ce pli, une fois abandonné à lui-même, pût revenir sur le péritoine et en masquer l'ouverture. C'était là un des moyens aujourd'hui souvent utilisés de la méthode sous-cutanée.

Mais avant d'opérer l'ascite, il fallait en faire le diagnostic par la percussion, — immédiate, je pense, — et, à ce propos, maître Guy a bien soin de nous rappeler que l'ascite résonne comme une *peau de bouc à demi pleine d'eau, et la tympanite comme une peau de bouc gonflée de vent.*

Il opérait la cataracte par abaissement, mais recommandait de ne pas *faire de l'assuré* en matière de cataracte, car il pensait que l'opération par l'aiguille était très-décevable, ce qui, depuis lors, messieurs, n'a pas le moins du monde changé.

Guy de Chauliac conseillait de réunir les tendons coupés, et il avait bien constaté le succès de cette opération chez les enfants.

Il ne pratiquait pas la taille que faisaient surtout ces chirurgiens ambulants qu'on nommait avec dédain des *coureurs*, mais il assurait l'avoir vu faire.

Je voudrais maintenant pouvoir passer sous silence un point de sa pratique chirurgicale, mais je vous ai promis de vous parler de ses qualités et de ses défauts. Or, je dois dire que, comme beaucoup de ces *coureurs* qui s'en allaient de ville en ville pratiquer des opérations, il cherchait à obtenir la cure radicale des hernies par la cautérisation potentielle du cordon. Son procédé était peut-être moins barbare que les autres, mais il ne devait pas donner de meilleurs résultats.

Trois méthodes pour faire la cure radicale de la hernie étaient alors en présence, l'excision du cordon et du testicule, la ligature et la cautérisation. Guy de Chauliac faisait la cautérisation avec la chaux, sur le tra-

et du boyau réduit, en un lieu déterminé par le point le plus élevé où le testicule pouvait être repoussé; il n'enlevait pas le testicule, mais il détruisait sans doute, avec le canal herniaire, le cordon et le canal déférent, et atrophiait la glande. C'était d'ailleurs un progrès sur la méthode opératoire d'Albucasis, d'Ali-Abbas, de Roger, de Brun, de Théodoric, et même de Guillaume de Salicet, qui, après avoir réduit l'intestin, fendaient le sac, le liaient avec le cordon et le testicule, puis enlevaient avec le couteau toute la masse.

Du reste, notre chirurgien ne paraît pas beaucoup s'inquiéter du sort réservé au testicule de l'opéré, car, parlant de ceux qui suivaient le procédé de l'extirpation, il ajoute : « S'ils opèrent fallacieusement afin de sauver le » testicule, ils n'ont point d'excuse, car j'ai vu plusieurs » engendrer avec un testicule, et de deux maux il faut » choisir le moindre. »

Cette opération était souvent pratiquée alors, même sur de grands seigneurs, et c'est en opérant Louis de Brissac, de Vienne en Dauphiné, que Guy de Chauliac modifia un peu l'opération, en usant du cautère cutellaire après la première ouverture du sac. Mais il ne se faisait pas d'illusion sur les dangers de cette opération, et conseillait d'user alors de tout ce qui peut aider et non nuire. Il fait même l'énumération des accidents possibles, et ajoute, s'il survient de la fièvre ou un flux de sang, « qu'on appelle le médecin ».

Cependant il était médecin lui-même autant que chirurgien, et il s'en vante avec raison. Il n'aurait pas voulu passer pour ces chirurgiens qu'il appelait les *mécaniques*, et il s'occupait avec soin du régime médical et de la diététique des blessés. C'est encore aujourd'hui une question à l'ordre du jour Personne de vous n'ignore que depuis quelques années il s'est fait une modification heureuse dans l'esprit des chirurgiens sur l'alimentation

des blessés. Les uns s'en tiennent encore à une diète assez sévère, ou à ce qu'on nomme, dans le langage familier de la pratique, un régime adoucissant; mais les autres, et ce sont les plus nombreux, suivant en cela les conseils de quelques chirurgiens anglais, donnent sans crainte aux blessés une alimentation succulente et du vin.

Il y avait, du temps de Guy de Chauliac, la même divergence dans la pratique des chirurgiens. Théodoric et Henri de Mondeville conseillent de donner de très-fort vin clairé aux individus récemment blessés, même à ceux blessés à la tête et à la poitrine; d'autres, et Guy de Chauliac était du nombre, s'élevaient contre ces conseils, que notre chirurgien taxait « de folie dont il ignorait l'origine et que Galien ne commandait pas »; il voulait que les blessés fussent soumis à une certaine diète jusqu'à sept jours, parce qu'il peut survenir chez eux de la fièvre et des apostèmes. Il donnait une nourriture légère, peu excitante, supprimait le vin, administrait l'eau panée, et ne revenait que peu à peu à la nourriture habituelle.

La pratique de Théodoric et d'Henri de Mondeville passa en Angleterre sous l'égide d'un de leurs contemporains, de Jean de Gaddessen, chirurgien peut-être un peu trop oublié, et en tout cas jugé très-sévèrement par Guy de Chauliac. Faut-il croire que la pratique de Gaddessen ait pris dans la chirurgie anglaise plus de racines que chez nous? On peut le supposer, en se rappelant que chez nos voisins, les blessés n'ont jamais été mis à une aussi maigre diète que chez nous.

Cette question de pratique chirurgicale qui occupait déjà les chirurgiens du moyen âge, et qui nous occupe encore aujourd'hui, se réduit à des termes assez simples : une nourriture tonique ne doit jamais être refusée aux

blessés qui peuvent facilement la tolérer, mais tous ne la tolèrent pas.

Guy de Chauliac avait l'instinct plutôt que la science des indications opératoires; il l'avait reçu à Montpellier de son maître Raymond de Molieres, dont il aimait à rappeler souvent cette pensée vraie : « C'est que toutes choses ne conviennent à tous, mais certaines à certains. » Dans la question si souvent débattue du trépan et dans le pansement des plaies, il nous montre toutes ses qualités en ce sens.

Il régnait alors en chirurgie à peu près cette doctrine que toutes les fractures du crâne indifféremment doivent être traitées par les rugines et les trépans, pour donner facilement issue aux liquides qui s'amassent au-dessous de la solution de continuité faite à l'os. Galien, Paul d'Égine, Ali-Abbas, Avicenne, Albucasis, Roger, Brunus et Guillaume de Salicet appuyaient cette pratique; mais, à côté d'eux, Anserin de la Porte, quelques chirurgiens de Padoue et de France, soutenaient au contraire qu'on devait essayer de rejeter la sanie sans enlever les os, et à cet effet ils se servaient d'emplâtres et de médicaments internes; enfin, là comme ailleurs, il y avait un parti du juste milieu, qui, avec Théodoric, Henri de Mondeville et Lanfranc, employait des topiques d'abord et le trépan plus tard.

Guy de Chauliac ne se laisse point dominer ici par l'autorité de Galien ni des autres, et il se dirige d'après les indications fournies par la fracture. Les petites fractures seront, selon lui, traitées comme les simples plaies de tête, sans le trépan, que Guy de Chauliac ne réserve qu'aux contusions avec grande fracture, pour la découvrir et l'élargir afin de la nettoyer et d'enlever des fragments osseux.

C'est le même esprit qui le guide dans le traitement des plaies de la poitrine. Il faut suivre, dit-il, « *les indi-*

cations de la plaie ». Si la plaie est pénétrante, mais sans accumulation de matière, il ne faut pas maintenir de tente dans la plaie; si au contraire la sanie s'accumule dans la plaie, il faut y maintenir une mèche et faire des injections. Enfin, si le pus s'accumule au côté, si l'injection ne peut être supportée, il faut pratiquer ce qu'on nomme une contr'ouverture. Nous ne dirions pas mieux aujourd'hui.

Guy de Chauliac, quoique dévoué à Galien et aux maîtres arabes, n'aimait point à s'enrôler dans les sectes qui divisaient alors les chirurgiens, et qui se retrouvent encore aujourd'hui dans les différentes méthodes de pansement des plaies.

Il y avait, c'est Guy de Chauliac qui nous l'apprend lui-même, la secte de Roger, de Roland et des quatre maîtres, qui, se fondant sur un précepte de Galien cherchait à favoriser dans toutes les plaies et dans tous les apostèmes la suppuration à l'aide de *bouillies* et de *paparots*. C'était ce que Lisfranc aimait à appeler, dans son langage brutal, la chirurgie du cataplasme.

Une autre secte, s'appuyant toujours sur un précepte de Galien, et croyant que *le seç approchait plus du sain que l'humide*, desséchait indifféremment toutes les plaies avec du vin seul ou de l'eau ardente. Cette secte a été la devancière de ceux qui maintenant vantent, et vantent avec raison, selon moi, les pansements vineux et alcooliques.

Il y avait enfin une troisième secte, un tiers parti, qui, avec Guillaume de Salicet et Lanfranc, ne voulait ni des cataplasmes, ni des pansements à l'eau ardente. Elle avait trouvé son juste milieu dans les onguents et les emplâtres doux.

Guy de Chauliac ne s'enrôla dans aucune de ces sectes et resta éclectique.

Sa pratique peu hasardeuse lui inspira cette certaine

prudence professionnelle qui, poussée à l'excès, devient chez quelques personnes un art, l'art de ne pas se compromettre, et fait souvent la plus grande partie de leur succès. Ainsi notre chirurgien craignait d'opérer le cancer, à cause des *scandales* que la récidive amène. S'agit-il de retrancher un membre mortifié, il aime mieux que le membre se sépare spontanément et voici la raison qu'il en donne. « Il est plus honnête (ce sont ses propres paroles) que le membre tombe de lui-même que si on le tranchait; car toujours, quand on le tranche, il en reste quelque regret au malade, qui pense que ce membre pouvait lui rester. » Bref, dans plus d'un passage de son livre il témoigne qu'il craint les bavardages de ceux qu'il appelle simplement des *idiots* et des *lourdauds*.

Mais, avec tout cela, messieurs, quelle honorabilité professionnelle. Il n'y a pas dans le livre de Guy de Chauliac une phrase que ne puisse accepter un médecin honorable, et combien il diffère, à cet égard, de quelques écrivains médicaux du XIII[e] et du XIV[e] siècle. Lisez Arnaud de Villeneuve, que consultait aussi un pape, le pape Clément V, atteint de la gravelle, et comparez-le avec notre Guy de Chauliac. Arnaud de Villeneuve faisait souvent de la médecine par l'examen des urines, et voici comment il conseillait de s'y prendre :
» Tu ne sauras peut-être pas, dit-il au lecteur, ce que
» dénote l'urine que tu viens d'examiner; dis toujours :
» *Il y a obstruction au foie.* Si le malade répond : Non,
» maître, c'est à la tête que j'ai mal, hâte-toi de répli-
» quer : Cela vient du foie. Sers-toi de ce mot obstruc-
» tion parce qu'ils ne savent pas ce qu'il signifie et qu'il
» importe qu'ils ne le sachent pas. »

Molière semble traduire Arnaud de Villeneuve, dans cette scène du *Malade imaginaire*, où Toinette, déguisée en médecin, veut persuader à M. Argan qu'il est malade des poumons, tandis que les uns

disent que c'est du foie et les autres de la rate. « Je sens de temps en temps des douleurs de tête, dit M. Argan. — Justement le poumon, » répond Toinette.

Gaddessen, le contemporain de Guy de Chauliac, n'avait pas non plus une pratique sans reproche. Sa plus grande préoccupation était de voir ses soins généreusement payés, et afin de n'être point trompé à cet égard, il conseillait de prendre des arrangements pécuniaires avec les malades avant d'entreprendre le traitement. Il avait, comme vous le voyez, inventé les *traitements à forfait.*

Que les écrits et la conduite de Guy de Chauliac sont loin de toutes ces misères de la pratique ! quelle haute idée il se fait des devoirs du chirurgien, et quelles qualités il exige pour lui ! Il est même, comme vous allez le voir, très-exigeant. Il veut que le chirurgien soit lettré, qu'il sache la médecine, l'anatomie, l'hygiène ; il veut plus encore, car il veut qu'il connaisse quelque peu des autres arts, et va même jusqu'à menacer les médecins peu lettrés de se voir un jour remplacés par les *charpentiers* et les *maréchaux*, qui, selon lui, quittant leurs métiers, se feraient médecins.

Il faut encore que le chirurgien soit expert, consciencieux, de bon jugement et de bonne mémoire ; qu'il ait de bonnes mœurs ; qu'il soit gracieux avec ses malades, sobre, miséricordieux, et enfin non *convoiteux ni extorsionnaire d'argent.* Mais, craignant sans doute que ces derniers conseils ne soient pas exactement suivis, il nous trace en quelques mots une règle sûre pour les honoraires du chirurgien qui doit recevoir son salaire « selon » son travail, les facultés du malade, la façon dont la » maladie s'est terminée et sa dignité. »

Beaucoup de ces qualités se montrèrent en Guy de Chauliac durant cette funeste épidémie qui, venue de

l'Orient, envahit la France vers le milieu du XIVe siècle, et fit tant de ravages à Avignon en 1348, sous le pape Clément VI. Ce fléau était inconnu des médecins. « Ils n'y » comprenaient rien, disait Boccace; mais ce qui est beau- » coup plus étonnant, ils en convenaient eux-mêmes. »

La mortalité commença en janvier et dura jusqu'en septembre. Ce fut au début de l'épidémie une fièvre continue et des crachements de sang; on en mourait en trois jours. Plus tard la forme de la maladie changea : il y avait encore de la fièvre, mais il survenait des bubons aux aisselles et aux aines; on en mourait en cinq jours.

La contagion était si grande, ou du moins on en avait si grande peur, que le père ne visitait pas son fils malade, ni le fils son père. «La charité étoit morte, dit Guy de Chauliac, et l'espérance abattue. »

C'était un mauvais temps pour les médecins. Cette épidémie, fut inutile et honteuse pour eux, « d'au- » tant qu'ils n'osaient visiter les malades de peur » d'être infects : et quand ils les visitoient, n'y fai- » soient guère et ne gaignoient rien. Car tous les ma- » lades mouroient, excepté quelque peu, sur la fin, qui » en eschappèrent avec des bubons meurs. » Dans ces tristes conditions, beaucoup de médecins abandonnèrent la ville et les malades.

Guy de Chauliac n'imita pas la conduite honteuse de ses confrères d'Avignon. Il resta à son poste, bravement, je ne saurais le dire, car il nous raconte qu'il avait une *continuelle peur*. Mais il y resta pour éviter l'infamie, et comme un homme chez lequel le sentiment d'un grand devoir à remplir l'emporte sur la crainte d'un danger personnel. Ce que j'admire surtout ici dans Guy de Chauliac, c'est la simplicité avec laquelle il nous raconte toutes ces choses-là; il n'y a aucune forfanterie dans son récit, il nous dit les choses tout naïvement. Il

est homme, il craint pour sa vie, il a une continuelle peur ; mais, malgré tout cela, il ne quitte pas le théâtre de l'épidémie.

Combien sa conduite fut différente de celle d'un grand médecin du XVII[e] siècle, de Sydenham, durant la peste qui frappa Londres en 1665 et 1666. Dès le début de la contagion il quitta Londres par peur, et donna ainsi l'exemple d'une lâcheté dont je suis heureux de ne pas pouvoir vous citer d'autres exemples.

Et nous aussi, messieurs, nous avons vu de grandes épidémies qui ont jeté l'épouvante dans nos villes. Nous avons vu les cadavres s'amonceler dans les hôpitaux, et de tristes tombereaux parcourant lentement la ville pour recueillir le soir les morts de la journée. Mais nulle part les médecins n'ont abandonné leur poste, nulle part les administrations n'ont cessé de veiller à la charité publique, nulle part, comme au temps de Guy de Chauliac, le père n'a abandonné son fils, ni le fils son père. Et après cela, des esprits mal tournés viendraient encore nous dire que nous valons moins que le moyen âge.

Malgré les préservatifs dont Guy de Chauliac faisait usage, malgré la thériaque avec laquelle il cherchait à *se conforter le cœur*, la peste finit par l'atteindre. Il eut un bubon pestilentiel à l'aine avec de la fièvre, et fut en si grand danger, que tous ses compagnons croyaient qu'il mourrait. Il guérit cependant, et en 1360 revit la peste à Avignon sous le pontificat d'Innocent VI. Dans la première peste, la populace était surtout frappée; mais dans la seconde, ce furent des riches, des nobles et beaucoup d'enfants qui périrent. Maître Guy composa alors un préservatif, un électuaire thériacal formé d'une grande quantité de drogues aromatiques et auquel il avait pleine confiance « : J'en prenais, dit-il, comme de la thériaque, et je fus préservé. » Il fallait bien trouver quelque cause à cette peste. On en accusa d'abord les juifs, c'était de

mode, et on les tua. Ils avaient, dit-on, empoisonné les fontaines. On accusa aussi de ce méfait les mutilés et les nobles, et on les chassa de la ville. Il faut dire à l'honneur du client de Guy de Chauliac, du pape Clément VI, qu'il n'accepta pas ces interprétations odieuses et protégea les juifs. Il est probable qu'il partageait avec son médecin cette opinion, que la peste était due, non aux juifs, mais à la conjonction des trois grandes planètes.

On prenait du reste, aux portes de la ville, d'excellentes mesures pour empêcher les gens qui y entraient d'empoisonner les fontaines. On les fouillait, et si l'on trouvait sur eux quelque poudre ou quelque onguent, on les obligeait à les avaler. La police de nos jours n'aurait rien inventé de mieux.

L'étude que nous venons de faire de Guy de Chauliac ne vous a point montré en lui l'homme qui devait apporter dans la chirurgie des idées nouvelles. Il n'a presque rien inventé. Une sorte de sonde cannelée, le pansement des ulcères par une lame de plomb, quelques cautères de forme variée, sont ses plus grandes inventions. C'est un écrivain érudit et méthodique qui est encore presque entièrement soumis à l'autorité de Galien et des maîtres arabes. Rarement il s'écarte d'eux; cependant on voit poindre, en plus d'un passage de son livre, cette pensée que l'autorité, quelle que bonne qu'elle soit, n'est que le tiers instrument de l'étude, et que s'il est utile d'alléguer des témoignages en faveur de son opinion, il faut surtout chercher la vérité par l'*expérience* et par la *raison*. Ce n'est plus le langage de la scolastique, que celui de l'homme qui conseille de « mépriser les mots et de rechercher les choses ».

Guy de Chauliac était bien de son temps. Le XIVe siècle a la foi dans le principe d'autorité, mais c'est une foi qui se permet quelques licences. On adore les anciens ; on recherche avec ardeur les manuscrits latins, grecs et ara-

bes, on les traduit; on fonde de nombreux colléges, ce qui est toujours un bon signe; mais, à côté de tout cela, on commence à ne plus croire à ce qu'ont cru les siècles précédents. Le peuple n'a plus une foi entière dans les droits des seigneurs, et chante la vieille ballade saxonne: *Du temps qu'Adam bêchait et qu'Ève filait, où était le gentilhomme?* Jean de Meung, ce libre penseur du XIVe siècle, se moque de l'influence des comètes sur la mort des princes et les changements de règne, et ses poésies ont souvent toutes les hardiesses du *Contrat social.* L'art lui-même prend des allures agressives, et, malgré l'indignation de saint Bernard, la sculpture a sa critique.

Dans les sciences, et dans la médecine en particulier, le libre examen est plus lent à se mouvoir que dans la philosophie et la politique; aussi les remarques de Guy de Chauliac contre le principe d'autorité vous paraîtront-elles bien timides à côté des hardiesses de Jean de Meung: peu importe, elles existent. Notre vieux chirurgien (notez aussi, pour son excuse, qu'il a été médecin, chapelain, commensal et lecteur de la chapelle de trois papes), notre vieux chirurgien n'a plus pour dogme unique l'autorité; il se rit de ceux qui, pour me servir de son langage, se *suivent comme des grues*, et proclame qu'un seul homme ne peut ni commencer ni achever une œuvre. Plein de confiance dans l'avenir, il nous compare à des enfants montés sur le dos d'un géant, d'où nous pouvons voir aussi loin que lui et même plus loin.

La croyance au progrès et aux droits de la critique avait pris pied sur un terrain qu'elle ne devait plus quitter.

L'autorité de Guy de Chauliac dura longtemps dans les écoles, mais elle s'affaiblit peu à peu, et disparut même avant l'époque où les abrégés de son livre guidaient encore les étudiants. Elle cessa d'exister du jour où les chirurgiens, s'inspirant des véritables méthodes scienti-

fiques, se mirent à recueillir des observations détaillées, à les rapprocher les unes des autres pour les comparer; enfin, à constituer par là ce précieux assemblage de faits qui forme la base de la chirurgie moderne. Saviard, de Lamotte, J. L. Petit, Desault, ont été ces hommes-là. « Les observations, disait de Lamotte, sont » des choses fermes, stables et de tous les temps, au lieu » que les réflexions que l'on en tire peuvent changer, et » je les ai changées par de nouvelles observations faites » avec plus d'exactitude. »

Cette citation marque toute la distance qui nous sépare désormais de Guy de Chauliac. Le principe de l'autorité dans les sciences, et dans la médecine en particulier, s'est peu à peu affaibli, et sur ses ruines s'est établi, pour ne plus être renversé, le principe de l'observation exacte, patiente, minutieuse, tout ce qui, en médecine comme en chirurgie, fait la gloire de notre commune école de Paris.

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.